

LA LETTRE DU CONSULAT GÉNÉRAL N°31 - JANVIER 2010



Liberté - Egalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame, Monsieur,



Commencée dans une certaine inquiétude, l'année 2009 s'est achevée au Vietnam dans une relative sérénité. Assez tôt dans l'année sont apparus des signes rassurants pour une reprise de l'activité économique, tandis que les craintes tenant à l'inflation et à la stabilité monétaire se sont révélées infondées. Est-ce à dire que la crise est terminée ? Certes non, pas plus au Vietnam que dans notre pays, qui, s'il semble moins sévèrement atteint que nombre de ses voisins européens, reste durement marqué par la hausse du chômage et l'augmentation continue de la dette publique.

Aussi est-il hasardeux de se prononcer sur ce que nous réserve l'année 2010. La lecture des pages économiques de vos quotidiens et magazines ne vous éclairera pas, tant sont prudentes et parfois divergentes les anticipations des analystes. D'autre part, si la protection de l'environnement s'impose de plus en plus comme une impérieuse nécessité, les gouvernements peinent à s'entendre sur des actions concertées. Enfin, l'insécurité liée au terrorisme, une menace qui nous concerne tous, ajoute à ce tableau général une note encore plus sombre.

Nous pouvons cependant avoir le sentiment que notre communauté se trouve ici relativement à l'abri des perturbations les plus graves. Le Vietnam demeure manifestement pour les Français un pays à forte potentialité. En témoignent la place éminente que conserve notre pays dans les investissements directs étrangers, ainsi que les montants d'aide publique que la France continue de lui accorder. Le léger tassement de la courbe d'augmentation des inscrits de la circonscription (elle reste en-dessous de la barre des quatre mille) ne me paraît pas un signe contraire, car la tendance est manifestement à l'ouverture de nouveaux bureaux et à l'extension des activités existantes.

Comme il est de tradition, cette lettre ne saurait se terminer sans donner quelques nouvelles de la construction du futur lycée français de Hồ Chi Minh Ville. Le gros œuvre est terminé et le chantier en est maintenant au stade des aménagements intérieurs. Tous ceux qui l'ont visité ont apprécié le concept architectural et la qualité de réalisation de cet établissement. Il devrait être livré à peu près à la date prévue, soit vers la fin mars. L'environnement proche du lycée demeure néanmoins insatisfaisant, même si, suite à de multiples démarches auprès des autorités publiques, quelques problèmes sont déjà en cours de résolution. D'autre part, les travaux préparatoires à la mise en place d'un réseau de transport scolaire se poursuivent à bon rythme.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de vous adresser, Madame, Monsieur, pour vous-même, pour vos familles et vos proches, mes vœux sincères de bonne santé, de bonheur et de prospérité. Bonne et heureuse année 2010 !

Gérard BOIVINEAU
Consul général

Discours prononcé par S. E. M. Hervé Bolot, Ambassadeur de France au Vietnam, lors de la réception organisée à la Résidence du Consul général le mardi 12 janvier 2010.

Chers compatriotes,

Avec le Consul général, nous avons voulu vous présenter ensemble, comme les années précédentes, nos vœux en ce début d'année. Je le remercie tout d'abord de son hospitalité, une fois encore, en y associant Huê, et en les assurant, tous les deux, de ne plus jamais en abuser. Merci de tout cœur.

Les vœux que nous formons aujourd'hui sont évidemment multiples, pour vous-mêmes ici présents, pour vos familles et les êtres qui vous sont chers. Mais ils vont bien au-delà des limites de notre assemblée, vers tous ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous ou que nous n'avons pas pu inviter. Ces vœux sont également variés dans leur nature : affectifs, professionnels, joies de la vie, pour lesquels nous vous souhaitons réussite, bonheur et, bien sûr, santé, état auquel on ne pense jamais, sauf quand la vie nous le rappelle, parfois avec cruauté.

Une pensée particulière pour ceux et celles qui éprouvent un drame personnel, petit ou grand. En un mot donc, acceptez ces vœux très sincèrement, dans leur multiplicité et leur variété, pour une grande année 2010.

Celle-ci s'annonce sous de bons auspices, qu'il faudra bien sûr gérer, anticiper, développer, j'allais dire comme les années précédentes, en tout cas comme les trente mois écoulés, qui ont vu notre présence au Vietnam croître, nos projets se développer, nos aides fortement augmenter, confortant notre position parmi nos partenaires européens, mais aussi vis-à-vis de nos concurrents asiatiques.

Les choix, les sélections continueront certes à être rudes, mais d'une certaine manière, elles sont à la hauteur de ce que nous représentons dans ce pays et du potentiel que nous pouvons y développer, à l'image des progressions réalisées entre les deux visites des premiers ministres, M. Nguyen Tan Dung en France en octobre 2007 et M. François Fillon au Vietnam en novembre 2009.

C'est un bilan que vous connaissez et je ne vais pas vous en infliger le rappel. Seulement, il n'est aucun dossier qui fut laissé de côté dans aucun des domaines qui nous ont été confiés : politique, économique, culturel et coopération, et qui ont été menés de pair avec la réforme de l'administration, de ses effectifs, de ses modalités d'action, notamment avec la dévolution des projets de coopération à l'AFD, la création d'un établissement culturel à autonomie financière unique, à l'échelle du pays, et la réforme des missions économiques avec le service économique de l'ambassade centré à Hanoi et l'agence UbiFrance de service aux entreprises centrée à Hồ Chi Minh-Ville.

Le président de la République, en venant de me promouvoir officier de la Légion d'honneur, nous en donne acte et gratitude. Cette distinction, je veux la partager avec ceux qui ont contribué activement aux succès de ces trente mois et de ce couple de visites, institutions, entreprises, associations, avec une pensée plus soutenue pour l'ensemble des collaborateurs que j'ai eu le privilège de conduire et qui m'ont apporté un soutien de tous les jours.

C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que je vous quitte, vers des horizons différents, orientés vers la recherche et la pédagogie sur le développement de la zone intertropicale et ses géopolitiques, qui me fera certainement revenir sur les terrains que je connais et où je retrouverai avec plaisir ceux qui y seront encore et qui m'ont apporté des informations, partagé des préoccupations, élaboré des solutions, et aussi accordé cordialité et amitié.

Le départ n'est pas une chose triste quand il s'ouvre sur des perspectives... Elles seront bien sur de nature différente. À la bonne heure ! Sachez qu'en France ou sous d'autres horizons, je serai heureux de vous retrouver.

Pour l'heure, je vous renouvelle tous mes vœux, puisque je suis toujours en fonction. Mes vœux accompagnent aussi mon successeur Jean-François Girault, auprès duquel vous saurez trouver un même sens du service de l'État et de sa représentation tant auprès des autorités locales que des communautés françaises et, connaissant ses talents, je sais qu'il saura conduire encore plus loin la relation franco-vietnamienne. Alors bon vent à lui et à vous tous pour 2010... et les années suivantes.

AFFAIRES CONSULAIRES

ACTIVITES CONSULAIRES



La communauté française à Hồ Chi Minh Ville est en constante expansion ! Elle s'agrandit en 2010 avec au 01/01/2010: 3609 inscrits. Nous avons également accueilli la naissance de 111 bébés.

FERMETURE DU CONSULAT PENDANT LE TET



À l'occasion des fêtes du Têt (le nouvel an lunaire vietnamien), le Consulat général de France fermera ses portes au public les 15 et 16 février 2010. Il reprendra ses activités le mercredi 17 février 2010.

Les horaires d'ouverture des bureaux au public ainsi que les jours fériés

durant lesquels ils sont fermés, sont consultables sur notre site : http://consulfrance-hcm.org/article.php3?id_article=990

Suite à une intervention informatique sur les postes de travail, le Consulat général de France à Hồ Chi Minh sera fermé au public les 11 et 12 février 2010. Cette intervention permettra la mise en place de deux séances de vaccinations contre la grippe A/H1N1 supplémentaires.

BOURSES SCOLAIRES 2010/2011



Les dossiers de demande de bourses scolaires peuvent être retirés au secrétariat de l'école Colette (124 Cach Mang Thang Tam ou 30 Pham Ngoc Thach) à compter de début février 2010. Les dossiers complétés et accompagnés des justificatifs requis devront être déposés au bureau des bourses scolaires du Consulat du 8 février au 19 mars 2010. Il est rappelé que les dossiers de bourses ne sont examinés que de façon exceptionnelle au moment de la rentrée de septembre.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE A/H1N1

Dans le cadre du plan de vaccination français pour la lutte contre la pandémie grippale A/H1N1, le Consulat général de France à Hồ Chi Minh Ville informe les ressortissants français résidant au Vietnam que deux campagnes de vaccination contre la grippe A/H1N1 supplémentaires sont programmées les 11 et 12 février 2010 de 14 heures à 17 heures dans les locaux du Consulat.

Pour plus d'informations, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : http://www.consulfrance-hcm.org/article.php3?id_article=1122

MANIFESTATIONS CULTURELLES

La projection de films français se poursuit à l'IDECAF : « la Môme » d'Olivier Dahan (2 Oscars, 5 Césars, 1 Golden Globe), le 30 janvier 2010 à 15h et « Toi et Moi » de Julie Lopes-Curval, le 6 février 2010 à 15h, seront à l'affiche. Occasion d'apprécier le talent de Marion Cotillard dans un film tragique comme « la Môme » et dans une comédie comme « Toi et Moi ».

Les festivités liées à la fête de la francophonie et de la langue française à Hô Chi Minh Ville seront marquées cette année par une plus grande synergie entre les actions menées par les établissements d'enseignement locaux et l'école française Colette. En matière de promotion du français, le service culturel continuera à mettre l'accent sur la formation des enseignants de français dans le prolongement des stages organisés au dernier trimestre à Cantho et Hô Chi Minh Ville.

Un concert de musique classique donné par Sylvie Gazeau et son quatuor est en préparation au Conservatoire, pour le mois de mars.

En avril, le service culturel s'associera à un acteur célèbre des nuits saigonnaises, The Cage, pour proposer aux amateurs une soirée électro animée par le DJ et producteur français Alex Millan (rendez -vous le 1er avril).

A l'occasion de la Journée Mondiale du Paludisme, 25 avril, le Consulat organisera une exposition sur le thème « Vaincre le paludisme, un défi pour la recherche » à l'IDECAF. Cette manifestation scientifique, prévue fin avril 2010, vise à sensibiliser la lutte contre ce fléau sanitaire auprès des publics ciblés : populations à risque, scolaires et étudiants, malades, associations, personnels de santé, mais également décideurs et politiques.

Vous pouvez prendre connaissance des prochaines manifestations culturelles françaises à Hô Chi Minh Ville, en consultant le site du Consulat général . Vous y trouverez l'agenda :

N'hésitez pas à nous communiquer votre courriel afin de recevoir les informations sur les événements en cours.

http://www.consulfrance-hcm.org/rubrique.php3?id_rubrique=73

MISSION ECONOMIQUE UBIFRANCE VIETNAM



Les Missions Economiques de Hanoi et Hô Chi Minh Ville sont devenues au premier janvier une seule entité : Mission Economique Ubifrance Vietnam, dont le siège est à Hô Chi Minh Ville , sous la direction d'un Directeur Pays, Jean-Louis Poli et disposant également d'un bureau à Hanoi. 17 agents composent à ce jour l'équipe Vietnam et sont organisés en quatre filières sectorielles : Infrastructures –Transport-Industrie, Nouvelles technologies-Innovation-Services, Mode-Habitât- Santé et Agrotech.

La Mission Economique Ubifrance Vietnam reste un service de l'Ambassade, son service commercial, qui fonctionne exclusivement en appui des entreprises françaises souhaitant exporter vers le Vietnam ou s'y implanter, indépendamment du Service Economique de l'Ambassade qui, sous la direction d'Hubert Colaris, Conseiller Economique, assure l'information sur l'économie du pays, la diplomatie économique, bilatérale et multilatérale ainsi que l'instructions des dossiers bénéficiant de financements publics. Les fonctions qualifiées de « régaliennes » et commerciales, d'appui aux entreprises sont donc clairement séparées.

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien suivant: <http://www.ubifrance.fr/default.html>